

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18453 - 72ÈME ANNÉE

Chiffres du chômage de mai 2016

179.580 Réunionnais inscrits à Pôle emploi

Demands d'emploi par catégorie

	Effectif			Évolution (en %) sur		
	Mai 2015	Avril 2016	Mai 2016	un mois	trois mois	un an
Réunion (données CVS)						
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	135 650	134 590	134 390	-0,1	-3,0	-0,9
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite (catégories B, C)	22 330	23 490	23 830	1,4	6,1	6,7
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	157 980	158 080	158 220	0,1	-1,7	0,2
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	3 760	5 140	5 730	11,5	46,5	52,4
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	15 140	15 160	15 630	3,1	1,6	3,2
Ensemble des inscrits (catégories A, B, C, D, E)	176 880	178 380	179 580	0,7	-0,4	1,5
France (en milliers, données CVS-CJO)						
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	3 816,6	3 766,2	3 775,7	0,3	-2,0	-1,1
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite (catégories B, C)	1 892,7	1 928,3	1 950,7	1,2	1,9	3,1
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	5 709,3	5 694,5	5 726,4	0,6	-0,7	0,3
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	285,9	291,2	306,0	5,1	8,2	7,0
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	400,6	444,2	451,8	1,7	1,5	12,8
Ensemble des inscrits (catégories A, B, C, D, E)	6 395,8	6 429,9	6 484,2	0,8	-0,2	1,4

Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements DR Pôle emploi-Dieccte Réunion.

Pôle emploi a publié hier les chiffres du chômage du mois de mai. Ils montrent une augmentation du chômage en France, et une stabilisation à un niveau exceptionnellement élevé à La Réunion.

Fin mai 2016, à La Réunion, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit à 134 390. Ce nombre baisse de 0,1 % sur un mois (soit -200 personnes), de 3,0 % sur trois mois et de 0,9 % sur un an.

En France (y compris Dom), ce nombre augmente de 0,3 % sur un mois, diminue de 2,0 % sur trois mois et de 1,1 % sur un an.

À La Réunion, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité dans le mois (catégories A, B, C), s'établit à 158 220 fin mai 2016. Ce nombre augmente de 0,1 % sur un mois (soit +140 personnes), diminue de 1,7 % sur trois mois et progresse de 0,2 % sur un an.

En France (y compris Dom), ce nombre augmente de 0,6 % sur un mois, diminue de 0,7 % sur trois mois et progresse de 0,3 % sur un an.

Fin mai 2016, dans les départements d'Outre-mer, les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A se situent entre -0,1 % à La Réunion et +1,1 % en Guadeloupe pour les évolutions sur un mois, et entre -3,0 % à La Réunion et -1,1 % en Martinique pour les évolutions sur trois mois.

Les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C se situent entre +0,1 % à La Réunion et +1,2 % en Guadeloupe pour les évolutions sur un mois, et entre -2,5 % en Guyane et -1,1 % en Guadeloupe pour les évolutions sur trois mois.

135.000 Réunionnais totalement privés d'emploi

À La Réunion, fin mai 2016, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A diminue de 0,3 % pour les hommes (-2,4 % sur trois mois et -0,8 % sur un an) et reste stable pour les femmes (-3,6 % sur trois mois et -1,1 % sur un an).

Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 0,3 % pour les moins de 25 ans (-4,5 % sur trois mois et -9,2 % sur un an), recule de 0,4 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (-3,9 % sur trois mois et -2,9 % sur un an) et progresse de 0,3 % pour ceux âgés de 50 ans ou plus (+0,2 % sur trois mois et +10,3 % sur un an). Fin mai 2016, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C est stable pour les hommes (-1,3 % sur trois mois et stable sur un an) et progresse de 0,2 % pour les femmes (-2,1 % sur trois mois et +0,3 % sur un an).

Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente à La Réunion de 0,4 % pour les moins de 25 ans (-3,8 % sur trois mois et -8,7 % sur un an), recule de 0,2 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (-2,5 % sur trois mois et -1,6 % sur un an) et progresse de 0,6 % pour ceux âgés de 50 ans ou plus (+1,4 % sur trois mois et +11,3 % sur un an).

Fin mai 2016, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus diminue de 1,2 % (-2,3 % sur trois mois et -1,6 % sur un an) tandis que celui des inscrits depuis moins d'un an pro-

gresse de 1,7 % (-1,0 % sur trois mois et +2,4 % sur un an).

71.780 Réunionnais au chômage de longue durée

L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée par le nombre de jours où le demandeur d'emploi a été inscrit, de façon continue, en catégories A, B, C. Une sortie d'un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté. D'autres indicateurs, tel que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de Pôle emploi dans ces catégories.

À La Réunion, le nombre moyen d'entrées en catégories A, B, C sur les trois derniers mois diminue de 6,0 % par rapport aux trois mois précédents (+7,5 % sur un an).

Sur les trois derniers mois, les entrées pour fin de contrat à durée déterminée (-5,9 %), fin de mission d'intérim (-2,7 %) et autre cas (-19,3 %) sont en baisse. Les entrées pour licenciement économique (+2,1 %), autre licenciement (+6,2 %), démission (+11,1 %), première entrée (+0,9 %) et reprise d'activité (+108,7 %) sont en hausse.

Le nombre moyen de sorties de catégories A, B, C sur les trois derniers mois augmente de 6,0 % par rapport aux trois mois précédents (+17,8 % sur un an).

Sur les trois derniers mois, les sorties pour reprise d'emploi déclarée (-0,3 %), cessation d'inscription pour défaut d'actualisation (-2,9 %) et autre cas (-3,2 %) sont en baisse. Les sorties pour entrée en stage (+75,1 %), arrêt de recherche (+5,5 %) et radiation administrative (+14,4 %) sont en hausse.

Édito

Après le Brexit, l'extrême droite au plus haut depuis la seconde guerre mondiale

Le résultat du référendum du 23 juin au Royaume-Uni ouvre une période de grande incertitude. 72 % des électeurs se sont déplacés, et près de 52 % d'entre eux ont choisi de quitter l'Union européenne. C'est une décision irréversible. Pour la première fois, un État quittera cette institution, après en avoir été un des membres pendant 43 ans.

Au Royaume-Uni, le résultat du vote a montré une grande division dans cet État. Tout d'abord, l'Ecosse s'est prononcée pour le maintien dans l'Union européenne. La Première ministre du gouvernement écossais a annoncé que la question du référendum d'autodétermination doit revenir sur la table. En 2014, un vote avait été organisé sur cette question, et l'indépendance avait réuni 45 % des suffrages. Mais aujourd'hui, les conditions ont changé, et les représentants de l'Ecosse affirment que le retrait de leur pays de l'UE contre leur volonté est un déni de démocratie. En Irlande du Nord, une majorité d'électeurs a aussi voté pour le maintien dans l'Union européenne. Le Sinn Fein a donc demandé la tenue d'un référendum d'autodétermination pour demander la réunification de l'Irlande afin de rester dans l'UE. Le Royaume-Uni risque donc de se réduire à l'Angleterre et au Pays de Galles, entouré d'États membres de l'Union européenne.

Le Royaume-Uni représente plus de 15 % de la population de l'UE. C'est aussi, avec l'Allemagne et la France, une des trois principales puissances économiques de ce bloc. Une telle séparation modifie la donne. C'est un affaiblissement considérable de l'Union européenne, qui correspond à un renforcement de l'extrême droite. L'organisa-

tion du référendum est en effet une concession faite par le gouvernement britannique à un parti d'extrême droite qui a profité de la crise pour remporter des succès électoraux. Durant la campagne, ce sont les thèmes de l'extrême droite qui ont prévalu. Ce parti affirmait par exemple que le Royaume-Uni versait plus de 300 millions d'euros par semaine à l'UE, et promettait que cette somme allait être donnée à la Sécurité sociale en cas de sortie de l'UE. Maintenant qu'elle a atteint cet objectif, l'extrême droite dément avoir fait une telle promesse.

Après la crise de 1929, l'Europe avait connu la montée de l'extrême droite. 10 ans après le krach de Wall Street, l'extrême droite déclençait la seconde guerre mondiale et l'Europe était devenue un champ de bataille. Dans la période contemporaine, la crise des subprimes de 2008 est comparée à celle de 1929. 8 ans plus tard, l'Europe ne s'en est toujours pas relevée et l'extrême droite progresse partout. Elle est membre de plusieurs gouvernements. Elle a même failli prendre légalement le pouvoir en Autriche, pays qui se déclare pourtant comme la première victime du nazisme. À moins d'un an de la présidentielle, l'extrême droite française peut dire à l'opinion qu'une de ses principales promesses est réalisable : il est possible de quitter l'Union européenne, la preuve par le Royaume-Uni. Les responsables de l'Union européenne sont au pied du mur. Faute de remettre en cause le modèle ultra-libéral qui prévaut dans les orientations de l'UE, ils vont continuer à faire le lit de l'extrême droite. Il est urgent d'agir.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne

Le PCR « pour une Europe démocratique et sociale »

La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, c'est le résultat du référendum organisé hier dans ce pays. Le Parti communiste réunionnais appelle à une nouvelle politique européenne qui ne soit plus une union des marchés et de la finance, mais une Europe sociale et démocratique. Voici son communiqué publié ce 24 juin.

La décision du peuple britannique de sortir le Royaume-Uni de l'Union Européenne crée en son sein une crise sans précédent. Le retrait de la Grande-Bretagne aura des conséquences économiques, sociales et politiques à l'intérieur de tous les pays membres. Plus rien désormais ne sera comme avant et il faut s'attendre à des bouleversements considérables non seulement au sein de l'Union mais dans chacun des pays membres.

Des voix s'élèvent déjà pour réclamer un nouveau Traité européen, une nouvelle Europe. Pour nous, une nouvelle Europe n'a de sens que si celle-ci cesse d'être une union des marchés et de la finance, mais qu'elle s'oriente délibérément vers

une Europe sociale et démocratique. L'Union Européenne est un continent plein de richesses dont les fruits doivent être équitablement répartis. L'élaboration d'une nouvelle politique européenne doit être le résultat d'une démarche démocratique de tous les peuples des pays membres. De même, les nouvelles institutions européennes doivent fonctionner selon un système démocratique qui tourne le dos au mode de gouvernance actuel.

Nous rappelons que les objectifs et la gouvernance actuellement en vigueur dans l'Union sont le résultat du Traité de Lisbonne, découlant du Traité constitutionnel européen contre lequel le PCR s'est fortement prononcé lors du référendum de 2005.

Un Traité rénové et démocratiquement élaboré avec une gouvernance où les citoyens et citoyennes ont leur mot à dire permettront notamment aux Régions Ultra Périphériques (RUP) de mieux se faire entendre.

La Réunion comme les autres RUP est confrontée à des défis spécifiques en plus de ceux qui pèsent sur l'ensemble du monde (mondialisation, changement climatique, démographie). Une Europe démocratique et sociale peut nous aider à régler nos problèmes économiques, sociaux et environnementaux et à réaliser notre double intégration à l'Union européenne et à notre bassin de vie naturel situé à plus de 10 000 kilomètres de l'Europe.

Les syndicats appellent à une large mobilisation le 28 juin

« Le mépris ça suffit ! Le gouvernement doit entendre ! »

Dans un communiqué, l'Intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL saluent le succès de la journée d'action du 23 juin,

La journée du 23 juin a démontré une nouvelle fois la grande détermination des salarié-es, jeunes, privé-es d'emplois et retraité-es, à poursuivre la mobilisation pour obtenir le retrait du projet de loi Travail et des nouveaux droits.

De nombreuses actions multiformes ont eu lieu dans tout le pays, malgré toutes les tentatives du gouvernement pour discréditer le mouvement social, en agitant la peur et la remise en cause des libertés fondamentales à travers l'interdiction du droit à manifester à Paris.

Le climat social de notre pays se détériore, en témoigne les dégradations commises au siège de la CFDT hier soir. Les organisations syndicales et de jeunesse condamnent ces actes.

Elles réaffirment leur attachement à la démocratie et au pluralisme d'expressions. Quelles que soient les positions des uns et des autres, les organisations syndicales représentent des salarié-es et à ce titre, elles doivent être respectées.

Le 23 juin a été également une journée importante de votation citoyenne.

C'est d'ores et déjà plusieurs centaines de milliers d'expressions des salarié-es, jeunes, privé-es d'emplois et retraité-es qui réaffirment très majoritairement leur opposition au projet de loi travail, particulièrement sur : l'inversion de la hiérarchie des normes, les accords de développement et de maintien de l'emploi, les conditions de licenciement, le référendum d'entreprise, la médecine du travail.

C'est lors d'une nouvelle journée d'actions, de grèves et de manifestations, le 28 juin, que seront remises

ces votations auprès des préfetures dans les départements et auprès de la présidence de la République. Les organisations tiendront une conférence de presse le 28 juin au matin.

Le Président de la République persiste dans son refus d'entendre le mouvement syndical et les 70% de Français-es opposé-es au projet de loi travail. Un tel mépris est inqualifiable.

Le gouvernement a la responsabilité pleine et entière de trouver une issue à cette crise.

Si le gouvernement reste sourd, elles appelleront à poursuivre la mobilisation durant le débat parlementaire, début juillet. Elles se retrouveront le 29 juin.

Les organisations apportent leur soutien à la journée de mobilisation contre la loi Peeters de ce jour en Belgique et leur ont adressé un message de solidarité.

Bilan des actions de l'État dans le traitement social du chômage

287 millions d'euros pour les emplois aidés en 2015

La 13e réunion de la commission de la transparence sur les dispositifs d'aide de l'État à l'insertion et à l'accompagnement dans l'emploi a permis de faire un bilan de l'action de l'État dans le traitement social du chômage pour l'année 2015, et de rappeler son plan d'action dans ce domaine pour cette année.

Le préfet de La Réunion a réuni ce jour (hier - NDLR) la commission de la transparence sur les contrats aidés. Cette commission se réunit pour la treizième fois depuis son installation le 15 avril 2011. Dominique SORAIN, préfet de La Réunion, tient à souligner l'important effort de l'ensemble des employeurs publics et privés qui ont permis de réaliser plus de 43 400 mesures en 2015 (contre 33 700 en 2014). L'État maintiendra en 2016 un niveau encore élevé de mobilisation des dispositifs d'aide à l'accompagnement des parcours d'insertion sociale et professionnelle des publics les plus éloignés de l'emploi (en particulier les chômeurs de longue durée et les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans). L'accent est également mis sur les mesures ciblées sur le secteur marchand (et notamment le contrat initiative emploi - CIE), dans le cadre du plan d'urgence pour l'emploi décliné à La Réunion.

bénéficiaires de contrats aidés.

Ainsi, à fin 2015, ce sont 5 000 bénéficiaires de contrats aidés qui sont entrés en formation pour un montant global mobilisé de 19,6 millions d'euros.

État des consommations des dispositifs d'aides et d'accompagnement à l'emploi en 2015 (hors IEJ)

19 216 contrats CAE-CUI ont été signés pour le secteur non-marchand, dont 3 738 CUI-RSA (destinés aux bénéficiaires des minima sociaux) et 2 364 CAE-DOM dans le secteur marchand.

S'y ajoutent :

4 258 emplois d'avenir,

3 726 contrats CIVIS,

2 036 jeunes entrés en Garantie jeunes,

1 140 emplois en ETP pour l'insertion

par l'activité économique.

Une forte consommation en 2015

Le maintien des taux élevés de prise en charge financière par l'État des contrats CAE-CUI non marchands (de 60 % à 95 %) et des emplois d'avenir (jusqu'à 90 % dans le secteur non marchand), ainsi que la montée en charge du programme européen d'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) ont permis de dépasser les objectifs de réalisation des contrats aidés en 2015.

Au total, 43 414 mesures ont été utilisées en 2015 (contre 33 700 en 2014) dont 10 674 portées par l'IEJ. Ce dernier dispositif a permis notamment de multiplier les actions destinées notamment à renforcer l'acquisition des savoirs de base, en participant à des modules de lutte contre l'illettrisme par exemple mais aussi des actions de formation en mobilité et d'accompagnement vers l'emploi via des modules de préapprentissage ou d'aide à la création d'entreprise. Ces actions sont portées par les missions locales, le RSMA-R, l'École de la deuxième chance, LADOM...

L'enveloppe finançant l'ensemble des dispositifs s'élève quant à elle à 287 millions d'euros (hors IEJ).

Un effort de formation maintenu en 2015

La modification des règles du financement de la formation des contrats aidés, décidée par les partenaires sociaux au niveau national, a nécessité la mobilisation des services de l'État et des OPCA (organismes paritaires collecteurs agréés) pour accompagner et maintenir l'effort de formation en faveur des salariés

Allongement de la durée moyenne des contrats

L'allongement sensible de la durée des contrats (de 6,7 mois il y a 4 ans à 11,8 mois en 2015), soit 5 mois de plus gagnés en 3 ans, permet de renforcer la qualité des parcours d'insertion et de formation des bénéficiaires et d'améliorer leur employabilité.

Pour les CAE-CUI :

2012 : 6,74 mois

2013 : 9,6 mois

2014 : 11 mois

2015 : 11,8 mois

Pour les emplois d'avenir non marchands, la durée moyenne est de 21 mois.

(à suivre)

Oté

Inn-dé nouvèl di mond : alon parl l'Island

Mi pans zot i koné l'Island lé kalifyé pou lo uityèm dé final. L'Island, in pti péi lé près pa loin lo pol nor. La-ba nana arienk troisan trant mil pèrsone, bann z'ansète bann z'islandé lé té bann viking l'ariv la-ba dann z'ot bato té i apèl drakkar. Bann moun-la lé bien doué pou l'éspor : dann Hand ball l'ariv azot élimine bann fransé zé z'olympik dé Lond. Astèr szé ann futbol ké zot i fé z'étinsèl. Mii souète zot i sava loin ; solman mi di osi, si l'avé kontinyé lo politik ésporitif la Réjyon ébin mi kroi la Rényon n'ar paf é pityé non pli. Kan ou lé vif, rapid, ardroi, bien korporé ébin mi pans ou lé tayé pou l'éspor é mo pans la Rényon lé paf é pou ète an aryèr la-dan.

Gaz karbonik i vien lo rosh :

Vi k'nou lé dann l'Island, ni arès la. Pou di koué ? Pou parl gaz karbonik. Zot i koné sa i provok l'éshofmann klima é kan ou i sèy anferm ali dann gran-gran pui lé pa gagné d'avans pars i pé an avoir in bann fuit. Mé avèk lo téknik bann z'islandé lé shoz i shanj pars so kou isi i mélanz lo gaz karbonik avèk in likid épi i souf sa dann bazalt. I fo pa dé z'ané pou ké lo gaz i transform an rosh kalkèr é lo rosh i dir l'éternité. Sa lé kalou in nouvèl konmsa !

La mète bann bankyé dan la jol :

La-ba dann l'Island la fé la kriz bann sib-prime konm in pé partou dsi la tèr. L'èr-la in bonpé d'moun la pléré avèk la kriz késtyonn manzé, késtyonn krédi, késtyonn la rotrèt. La-ba la paf é konm partou kan bnan volèr la rofé azot avèk nout l'arzan. La-ba, lé shoz la pa marsh konmsa. La trap bann bankyé la anferm dan la jole épi la rolans lo bank in méyèr manyèr pli onète. Sak i lira loin i koné kosa i fo fé kan lo proshinn kriz v'arivé demoun i aport z'oranj pou bann prizonyé an kol blan.

Justin

« Ziz pa zoizo par son plimaz ! » - In kozman po la rout

Na in provèrb fransé k'i di konm sa : « lo linj i fé pa lo moine ! ». Mi pans lé dé kozman i vé dir la mèm shoz. Astèr, akoz i fo pa ziz in zoizo par son plimaz. Oplis mi kalkil, oplis mi trouv pa lo tik-tak kozman-la. Si mi baz dsi lo provèrb fransé lé shoz lé pli simp : ou i pé dégiz aou an moine san z'ète moine ! Konm i di dann télé ! Ou i pé pa dégiz aou an zoizo pou pa z'ète in zoizo. Solman kréol i di aou, si ou i oi in moun na l'èr faye, ébin, pa bézoin ou i sava défiye ali pars ou lé riskab gingn in rès trankil. Parèy na désèrtin na l'èr i kas pa kat pate in kanar é poitan défoi zot lé gabyos vèy pa koman. Lo kontrèr osi i pé z'ète vré ! Zot i suiv amoin astèr ? Zot i oi kozman-la, la pa si bète ké sa ! Alé ! Ni artrouv pli d'van.